

DEPARTEMENT DE LA MARNE

COMMUNE DE



PONTFAVERGER-MORCIGNILLIERS

AVIS AU PUBLIC

Par délibération en date du 22 mars 2022, la commune a lancé une procédure d'acquisition par voie d'expropriation d'un bien abandonné cadastré AD 271 sis 31 rue de Vouziers.

Le dossier présentant le projet est mis à la disposition du public, qui pourra formuler ses observations, du 24 mars 2022 au 24 avril 2022 aux heures habituelles d'ouverture de la mairie au public : le lundi, mardi, mercredi, jeudi de 8h à 12 h et le vendredi de 8h à 12 h et de 14h à 17h30.